



Un avant goût d'Hawaii

Voici une belle opportunité de se qualifier pour Hawaii tôt dans la saison (19 mai), et dans des conditions climatiques proches de celles rencontrées à Kona sur la Big-Island. Lanzarote est une île volcanique située aux Canaries, dans l'océan atlantique, au large du Maroc. Le paysage lunaire rencontré à vélo est vraiment exceptionnel et donne un cachet unique à cette course parfaitement organisée.



C'est également le 1^{er} Ironman qui fut remporté par un Français hors de nos frontières (René Rovera en 2004).

Pour la 8^{ème} année, et après le succès de ses premières éditions, Ronan Pensec Travel, organise son déplacement à l'Ironman de Lanzarote 2012. Ronan Pensec Travel, agence spécialisée vélo et triathlon, nous permet de vous proposer de meilleurs prix tout en améliorant notre offre.

Le déplacement

3 Maîtres mots :

- ▶ Expérience.
- ▶ Compétence.
- ▶ Convivialité.

2 Formules :

- ▶ Performance : 8 jours. Départ le 14 mai et retour le 21.
Prix Athlète : **885 €** *
Prix accompagnant : **850 €** *
Séjour seul (sans avion ni transferts) : **475 €**
- ▶ Express : 6 jours. Départ le 16 mai et retour le 21.
Prix Athlète : **850 €** *
Prix accompagnant : **790 €** *
Séjour seul (sans avion ni transferts) : **390 €**

* Prix soumis aux variations de tarif des compagnies aériennes.

1 Objectif :

- ▶ Faire découvrir et vivre l'ambiance de Lanzarote à tous les participants, qu'ils soient coureurs ou spectateurs.



Notre accompagnateur confirmé, Pierre Mouliérac, sera là à tout moment pour vous aider et vous accompagner pendant votre séjour à Lanzarote.



Le forfait Coureurs :

Sont inclus dans le forfait :

- ▶ Le vol Paris – Lanzarote aller-retour par vols réguliers (**toutes taxes incluses**).
- ▶ Les transferts aéroport – résidence.
- ▶ Le logement en appartement 2 personnes.
- ▶ La reconnaissance de tous les points clés du parcours.
- ▶ L'accompagnement à la pasta-party, à l'enregistrement, à la remise des prix et à l'attribution des slots pour Hawaii.
- ▶ Présence permanente d'un accompagnateur.



Hors forfait :

- ▶ Frais éventuels de transport aérien des vélos (à régler directement au comptoir de la Cie Aérienne).
- ▶ Repas.
- ▶ Location de voiture.
- ▶ Supplément single : + 190 €
- ▶ Prolongement du séjour : 36 € par personne par nuit supplémentaire.
- ▶ Forfait bébé de moins de 2 ans : 125 €
- ▶ Forfait enfant de 2 à 11 ans : 475 €
- ▶ Assurances : 30 €
- ▶ Départs possibles de Marseille, Lyon, Nice, Nantes, Bordeaux, Toulouse ...

Le logement :

Les participants seront logés à Puerto Del Carmen, juste à côté du lieu de départ de l'Ironman.



La résidence est à 100 mètres de la plage et du départ natation. Il y a une piscine, un point Wifi et un jardin d'enfant.

Le patron est passionné de triathlon.

Chaque appartement possède une cuisine aménagée, une salle de bain avec WC, un séjour (avec canapé, télé....), 1 chambre avec 2 lits, une terrasse en rez-de-chaussée et un balcon en étage.

Le Programme :

Lundi 14 mai : France - Arrecife

15h : Arrivée à Lanzarote. Accueil par nos représentants et transfert à Puerto del Carmen.
Installation à l'hôtel.
Fin de journée libre.

Mardi 15 mai : Puerto del Carmen

8h: Natation sur le parcours.
17h : Reconnaissance du parcours à pied en courant (10km).

Mercredi 16 mai : Puerto del Carmen

08h : Natation sur le parcours.
09h/13h : Reconnaissance en bus jusqu'aux Miradors de Haria et del Rio.
15h : Arrivée à Lanzarote des participants inscrits sur la "Formule-express".
Accueil par nos représentants et transfert à Puerto del Carmen.
18h : Cocktail de bienvenue.

Jeudi 17 mai : Mirador de Haria et Mirador del Rio

08h: Natation sur le parcours.
13h : Départ en bus pour le Club de la Santa. Reconnaissance
1ère boucle vélo et retrait des dossards.
17h15 : Briefing en Français.
19h : Pasta Party au Club la Santa.
21h : Retour à l'hôtel.

Vendredi 18 mai : Puerto del Carmen

Le matin, pour les participants arrivés après le 14 mai, natation et reconnaissance course à pied possibles : A organiser sur place avec vos accompagnateurs.
15h à 18h : Enregistrement des sacs et des vélos.

Samedi 19 mai : Puerto del Carmen

07h : Départ de l'Ironman Lanzarote

Dimanche 20 mai : Puerto del Carmen – La Santa

09h : Départ pour la Santa.
10h – 12h : Remise des slots pour Hawaiï
12h30 : Retour à l'hôtel.
17h : Départ pour la cérémonie de remise des prix et trophées (Club La Santa).
22h : Retour à l'hôtel.

Lundi 21 mai : Arrecife – France

Transfert à l'aéroport selon l'horaire de votre vol.

Une question, une précision, une demande ou un souhait particulier ?
N'hésitez pas à nous contacter pour avoir toutes les informations nécessaires.

Toute l'équipe prendra le plus grand soin de vos besoins pour que chaque compétiteur et chaque accompagnant puisse profiter pleinement de son séjour.

Réservez votre place dès aujourd'hui et venez vivre avec nous une expérience inoubliable.



Bulletin d'inscription

Vous allez participer à un déplacement organisé par **RonanPensec Travel**. Afin de pouvoir valider le voyage nous vous demandons de nous renvoyer ce formulaire dûment rempli avec l'acompte correspondant. Dès réception une facture de confirmation vous sera adressée.

A retourner à l'agence **Ronan Pensec Travel** - Zone Commerciale Maner Ker Elo - 29710 FOUESNANT.
Tel / Fax : +33 (0)2 98 51 15 96 email : info@ronanpensectravel.com

Pour toutes informations Pierre Mouliérac est à votre disposition au +33 (0)610 132 082
email : pierre_moulierac@hotmail.com

Nom : _____ **Prénom :** _____
Date de Naissance _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____
Tél Dom : _____ **Tél Bureau:** _____ **Portable:** _____
Email : _____
N° Passeport ou CI : _____

Je serais accompagné de (précisez l'age s'il s'agit d'un enfant) :

1 : Nom :	Prénom :	Date de Naissance :	Vélo : Oui / Non
2 : Nom :	Prénom :	Date de Naissance :	Vélo : Oui / Non
3 : Nom :	Prénom :	Date de Naissance :	Vélo : Oui / Non

Assurance 30 € : Oui / Non

Formule retenue :

Prix :

Ville de départ Souhaitée :

Date de départ :

Règlement

Acompte : 40 % à l'inscription et solde à régler 30 jours avant la date de départ.

Chèques à l'ordre de : Ronan Pensec Travel.

Virement : Coordonnées bancaires à demander par téléphone ou email.

Je soussigné(e) (nom et prénom), _____ agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des devis, propositions et programmes de l'organisateur.

A :

Le :

Signature :

Conditions particulières de vente

1/INSCRIPTION : L'inscription au déplacement implique l'acceptation des conditions particulières ci-dessous. La signature du bulletin d'inscription ou l'inscription via internet après réception d'un accusé électronique sous-entend leur acceptation.

Toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte représentant 30 % du montant total du voyage. La réception de cet acompte n'implique pas l'acceptation de la réservation par Ronan Pensec Travel, celle-ci sera confirmée dans la mesure des places disponibles. En cas d'acceptation, le solde du prix du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ. Si l'inscription se fait à moins de 30 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Si le solde du voyage n'est pas parvenu 30 jours avant le départ, Ronan Pensec Travel se réserve le droit d'annuler votre réservation sans versement d'indemnité, les frais d'annulation seront alors dus par le client.

2/ANNULATION : Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes : Si le désistement a lieu :

- plus de 30 jours avant le départ : une somme forfaitaire de 100 € par personne sera retenue.
- de 30 jours à 21 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage seront retenus.
- de 20 jours à 8 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage seront retenus.
- de 7 jours à 2 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage seront retenus.
- moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage seront retenus.

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par courrier R.A.R.

C'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Annulation par manque de participants

Si Ronan Pensec Travel se trouve dans l'obligation d'annuler un départ, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ.

Nous pouvons être amené à vous proposer le départ du voyage sous le minimum de participants prévu avec un supplément pour maintenir le départ.

Ronan Pensec Travel peut annuler un départ suite à des conditions particulières tenant notamment à la force majeure, événements sociaux, grèves, intempéries, sécurité des participants. Dans ces cas les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à une indemnité.

Cas particuliers :

Billet d'avion assortis de conditions particulières :

Nos voyages incluent la plupart du temps un billet d'avion. Celui-ci a été négocié avec les compagnies aériennes pour bénéficier de conditions d'annulations correspondant aux conditions d'annulations décrites ci-dessus. Cependant lors de votre réservation, le rachat de places complémentaires sur la même compagnie ou sur une nouvelle compagnie, le choix d'un départ d'une ville de province ou celui d'un tarif promotionnel peut avoir pour conséquence de changer les conditions d'annulation des vols fixés par les compagnies. Dans ce cas sur votre bulletin et lors de votre inscription, des conditions d'annulations différentes vous seront décrites et indiquées clairement.

Il peut être facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet, quelle que soit la date d'annulation.

Pour tout voyage sur vols charters « affrétés » sur lesquels Ronan Pensec Travel a souscrit des engagements, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet quelque soit la date d'annulation. Ces conditions spécifiques vous seront signifiées sur votre confirmation d'inscription.

MODIFICATION DU CONTRAT : Toute modification du voyage par le client à plus de trente jours avant le départ entraîne le paiement d'une somme forfaitaire de 50 € par personne pour tous les voyages.

Si la modification intervient à moins de 30 jours du départ, elle est assimilée à une annulation et met en oeuvre l'application des pénalités prévues en cas d'annulation. Dans tous les cas, le client nous transmettra ces modifications par écrits.

Une modification des éléments du contrat par Ronan Pensec Travel peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent, nous en informons nos clients dans les plus brefs délais.

3/LE PRIX : Le prix figurant dans la documentation (brochures, sites internet) a été calculé le 18/08/2009 et est valable pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage avec un hébergement en chambre double (exceptionnellement triple) à partager. Ce sont des prix « à partir de ». Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants qui garanti le départ du voyage est inférieur à celui indiqué dans la brochure nous pouvons être amené à vous proposer le départ du voyage avec un supplément pour maintenir le départ. Le prix applicable au jour de l'inscription est celui indiqué sur le site internet de Ronan Pensec Travel.

Le plus souvent, le prix ne comprend pas : les frais d'inscription, l'assurance, les dépenses personnelles, les boissons, les taxes locales d'entrée et/ou de sortie le cas échéant, les frais de visa, certaines prestations locales.

REVISION DU PRIX : Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Au 18/08/2009, 1 Euro = 1.35 US dollar

4/INFORMATIONS :

CONDITIONS SANITAIRES ET ADMINISTRATIVES : Ronan Pensec Travel ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. Ils doivent se plier aux règlements et formalités de police, douane et santé à tout moment du voyage. Les participants prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité, passeport, visa, vaccinations etc.). Les renseignements à ce sujet dans les brochures ou les fiches techniques sont donnés à titre indicatif, et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne concernent que les citoyens français. Vérifiez par vous-mêmes avant le départ auprès des autorités concernées (consulat en général) la liste des documents obligatoires.

RESPONSABILITE : Nous ne pouvons être tenus responsables des événements suivants : retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle, perte de ces documents ou des circonstances imprévisibles et irrésistibles telles que grèves, événements sociaux, intempéries etc. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement. Les informations contenues dans notre brochure et notre site internet sont données à titre indicatif. Nous nous réservons la possibilité de les modifier à tout moment si la sécurité ou les intempéries l'exigent.

RISQUES ET APTITUDES PHYSIQUE : Vu le caractère de nos voyages, chaque participant est conscient des risques qu'il peut courir. Chaque participant assume donc ces risques en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents

pouvant survenir à Ronan Pensec Travel et aux guides ou aux différents prestataires. Si les circonstances l'imposent, en particulier pour assurer la sécurité de l'ensemble du groupe, pour des raisons climatiques ou des événements imprévus, Ronan Pensec Travel se réserve le droit directement ou par l'intermédiaire de ses accompagnateurs de substituer un moyen de transport, un hébergement, un itinéraire à un autre, ainsi que des dates et des horaires de départ, sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnité.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'accompagnateur. Ronan Pensec Travel ne peut pas être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence individuelle d'un membre du groupe. Ronan Pensec Travel se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien-être des participants. Aucune indemnité ne sera due au client. Les participants mineurs demeurent en permanence sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de son représentant désigné par lui, et les accompagnants pendant le voyage.

BAGAGES : Les bagages demeurent en permanence sous la responsabilité des clients. Ne confiez pas à votre accompagnateur la charge de les surveiller. Il ne peut pas matériellement assurer cette tâche. Le poids maximal autorisé des bagages varie suivant les compagnies. Se renseigner directement auprès d'elles. La compagnie aérienne est seule responsable des bagages que vous lui confiez durant le transport. En cas de perte, retard ou détérioration de vos bagages c'est uniquement auprès d'elle qu'il vous incombe d'effectuer les démarches nécessaires.

5/TRANSPORT AERIEN : Le contrat qui lie les transporteurs aériens avec leurs clients est régi par la Convention Internationale de Montréal et est reproduit sur les billets d'avion (sauf charters). En voici un extrait de son art. 9 : « *Le transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter le passager et les bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur les horaires ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le transporteur peut, sans préavis, se substituer à d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions. Il peut modifier ou supprimer les escales prévues sur le billet en cas de nécessité. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances* ».

Nous ne pouvons que nous soumettre nous aussi à cette convention internationale. Si les horaires d'avion sont modifiés par la compagnie, nous ne pouvons être tenus responsables. Idem en cas surbooking, de changement d'aéroport de départ ou d'arrivée (ex. Orly/Roissy), les frais en résultant resteraient à votre charge. Ronan Pensec Travel ne verse aucune indemnité à ce titre. Nos prix sont calculés en fonction des tarifs communiqués par les compagnies. Celles-ci, pour optimiser leur offre tarifaire utilisent des techniques dites de "Field management". Ces méthodes ont engendré la création des « classes de réservation » qui impliquent un certain quota de places réservées pour chaque catégorie tarifaire d'un même vol. Ceci entraîne pour le voyageur, des tarifs évoluant à la hausse ou à la baisse en fonction des périodes de forte demande ou de demande plus faible. Ainsi, il peut arriver qu'un vol ne soit pas accessible au tarif le plus bas alors qu'il n'est pas complet. De même, il peut arriver qu'au moment de votre inscription, il n'y ait plus de place dans la classe tarifaire correspondant au tarif de notre brochure. Dans ce cas, nous serions amenés à vous proposer un prix différent de celui proposé dans la brochure. Il est donc important et avantageux pour vous de réserver votre voyage le plus tôt possible, afin d'être assuré de la disponibilité de sièges et de pouvoir bénéficier des tarifs aériens les plus intéressants.

Notez bien que pour tous nos voyages, les billets que nous fournissons sont non modifiables et non remboursables. Les tarifs figurant sur cette brochure sont relatifs aux données transmises par les compagnies au 01/11/2008. Des changements sans préavis peuvent intervenir en cas de suppression de lignes, modification d'horaires, réajustements tarifaires. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme contractuels.

Modification des informations contenues dans la brochure (article 97 du Décret 15 juin 1994)

Certaines informations contenues dans la présente brochure, site internet et/ou signalées aux pages concernées peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat de voyage. Ronan Pensec Travel s'engage à communiquer par écrit à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans la présente brochure. Les modifications concernent notamment l'identité des transporteurs contractuels et des transporteurs de fait éventuels, communiquées en vertu des articles 1, 2 et 5 du Décret 2006-315 du 17 mars 2006.

DEPART DE PROVINCE : Nous proposons des départs de province pour un grand nombre de destinations. Si les dates de vol de province sont décalées par rapport au programme de Paris, la journée en plus est libre et reste à la charge du client. Si la journée est en moins, elle n'est pas remboursable. Si vous réservez vous-même le départ de province, évitez absolument d'utiliser des billets non modifiables et non remboursables (train et avion). Nous n'étudierons aucune réclamation à ce sujet.

TAXES : Des taxes aériennes et des taxes obligatoires sont applicables à tous nos programmes. Le montant de ces taxes peut varier sans préavis après impression de ce catalogue ou du site. Ces taxes sont incluses dans le prix de nos voyages.

Certaines surcharges de carburant ou de sécurité seront facturées en plus lors des réajustements tarifaires des compagnies en cours d'année, et/ou d'autres payables localement. Des nouvelles taxes aéroport obligatoires peuvent entrer en vigueur. Nous vous communiquerons ces nouvelles taxes à la réservation dans la limite de nos informations. Elles seront dues dans tous les cas.

DUREE : Le 1^{er} jour du voyage, c'est le jour du rendez-vous, même si c'est tard le soir, et le dernier jour du voyage même si c'est tôt le matin, sont comptés dans la durée du voyage. Nous n'assumons pas les frais supplémentaires occasionnés par les horaires matinaux ou tardifs de départ ou de retour. Les prix sont forfaitaires et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir en cas d'heure de départ ou d'arrivée matinal ou tardif.

6/ APRES VENTE

RECLAMATIONS : Toute réclamation relative aux voyages doit être adressée, dans un délai de 15 jours après la date du retour, par une lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de toutes les pièces justificatives, à Ronan Pensec Travel.

LITIGES : Tout litige résultant des conditions ci-dessus est du ressort du Tribunal de Commerce. Seule la loi française est applicable.

7/ASSURANCE & ASSISTANCE VOYAGE : Ronan Pensec Travel a négocié et souscrit pour vous un contrat d'assurance.

Celui-ci est facultatif, mais pour votre sécurité, vivement conseillé !

Vous pouvez obtenir l'intégralité de ce contrat en le demandant à Ronan Pensec Travel